



Convention on
Biological Diversity

Atelier pour l'Afrique sur la mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité

Situation globale de la mise à jour des stratégies et
plans d'action nationaux pour la biodiversité

Secrétariat de la CDB
Du 27 février au 1^{er} mars 2012



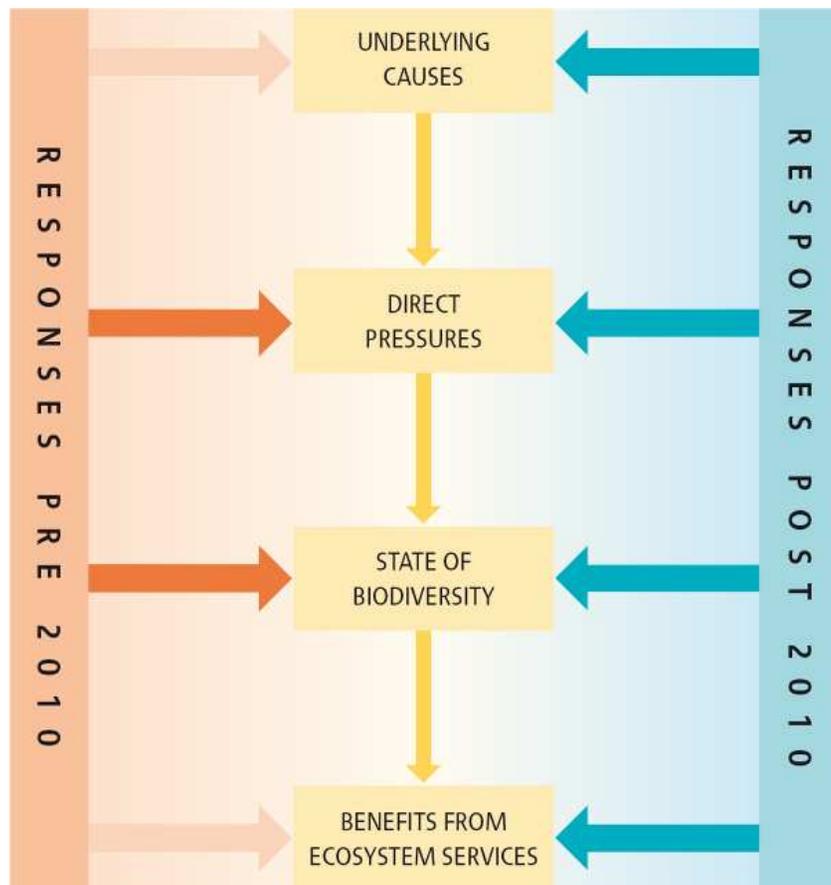
Living in harmony with nature



Plan stratégique pour la Biodiversité 2011-2020

Objectifs stratégiques

CBD



- A. S'attaquer aux **causes sous-jacentes** de la perte de biodiversité (intégration)
- B. Réduire les **pressions directes** et promouvoir l'utilisation durable
- C. **Protéger directement** les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique
- D. Accroître les **avantages retirés** pour tous de la biodiversité et des services écosystémiques
- E. **Renforcer la mise en œuvre** au moyen de la planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

Living in harmony with nature



VISION

D'ici à 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples.

MISSION

Prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes soient résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté.

BUT STRATÉGIQUE A:
Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique par l'intégration

BUT STRATÉGIQUE B:
Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et en encourager l'utilisation durable

BUT STRATÉGIQUE C:
Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

BUT STRATÉGIQUE D:
Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

BUT STRATÉGIQUE E: Renforcer la mise en oeuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

MÉCANISMES D'APPUI



Mandat pour la mise à jour des NBSAP (Décision X/2)

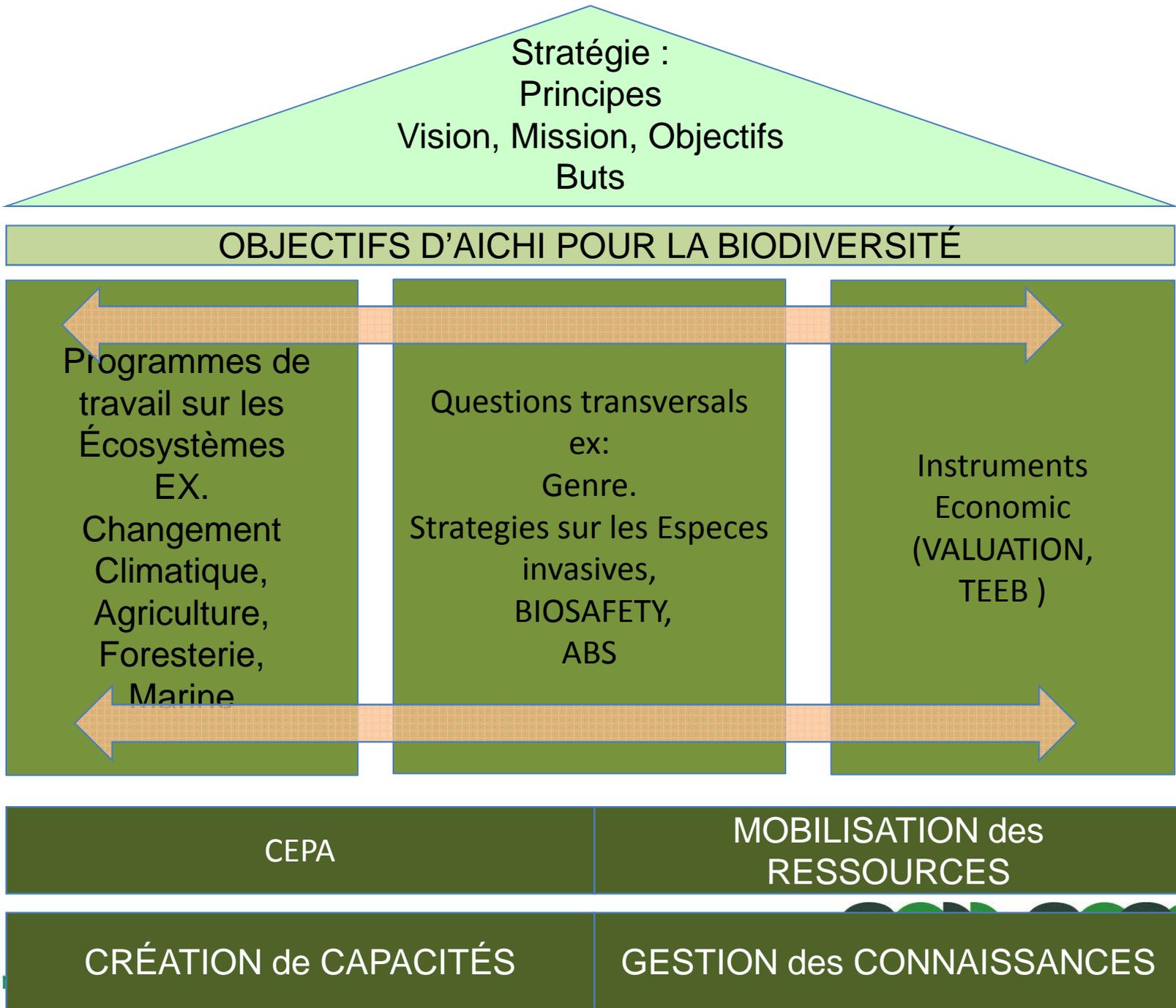
COP 10 a exhorté les Parties à :

- **Élaborer des objectifs nationaux et régionaux**, en utilisant le Plan stratégique et les objectifs d'Aichi comme un cadre souple, conformément aux priorités et aux capacités nationales ... en vue de contribuer aux efforts collectifs internationaux de réalisation des objectifs mondiaux, et faire rapport à ce sujet à la COP 11 (2012);
- **Examiner et, selon qu'il convient, actualiser et réviser les NBSAP**, conformément au Plan stratégique et aux orientations adoptées dans la décision IX/9, et les adopter en tant qu'instrument de politique générale, et faire rapport à ce sujet à la COP 11 ou 12 (2012 ou 2014);
- **Utiliser les NBSAP comme instruments efficaces pour intégrer les objectifs relatifs à la diversité biologique** dans les politiques et stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté, ... dans les secteurs économiques et dans les processus liés à l'aménagement du territoire, par le biais des gouvernements et du secteur privé, à tous les niveaux;
- **Surveiller et examiner** l'application des NBSAP ... Et faire rapport à la COP par le biais des cinquièmes et sixièmes rapports nationaux ...

Mandat pour la mise à jour des NBSAP (Décision X/2)

Cont.

- Soutenir la mise à jour des **SPANB** comme des instruments efficaces pour promouvoir la mise en œuvre du Plan stratégique et l'intégration de la biodiversité au niveau national, **en tenant compte des synergies entre les conventions** liées à la biodiversité d'une manière compatible avec leurs mandats respectifs
- **Promouvoir la production et l'utilisation de l'information scientifique, ... pour surveiller l'état et les tendances des services de la biodiversité et des écosystèmes**
- **Considérations de genre**, le cas échéant, la mise en œuvre du Plan Stratégique pour la Biodiversité 2011-2020 et ses objectifs associés, les objectifs d'Aichi, et les indicateurs (en relation avec des décisions antérieures sur l'intégration du genre dans les SPANB)





Activités de suivi à l'appui de la mise en œuvre du Plan stratégique

- 15 ateliers régionaux ou sous-régionaux sur la mise à jour des NBSAP organisés avec l'appui du Japon en 2011, et autres ateliers prévus en 2012;
- Bulletin d'information sur les Objectifs d'Aichi (en anglais seulement) publié pour suivre l'évolution des mises à jour des NBSAP;
- Guides élaborés pour certains objectifs d'Aichi;
- Accès à un financement au titre du FEM pour mettre à jour les NBSAP (57 PMA et petits États insulaires en développement sous l'égide du PNUE, 15 propositions individuelles par le biais du PNUE, 5 pays avec accès direct par le biais du Secrétariat du FEM, 43 pays par le biais du PNUD);
- Centre de soutien pour fournir un appui aux pays pour la mise à jour des NBSAP;
- Modules de formation sur les NBSAP révisés, élaboration de nouveaux modules;
- Création de partenariats avec diverses organisations et initiatives pour fournir des appuis supplémentaires;
- Dialogues avec diverses parties prenantes pour promouvoir les conclusions de Nagoya.



Conclusions des ateliers de 2011

Importance d'intéresser les parties prenantes et de mobiliser un plus vaste appui politique

Importance d'élaborer des indicateurs pour la surveillance et l'évaluation et de les inclure dans les NBSAP

Réviser et apprendre des expériences passées et recenser les lacunes et les problèmes à résoudre

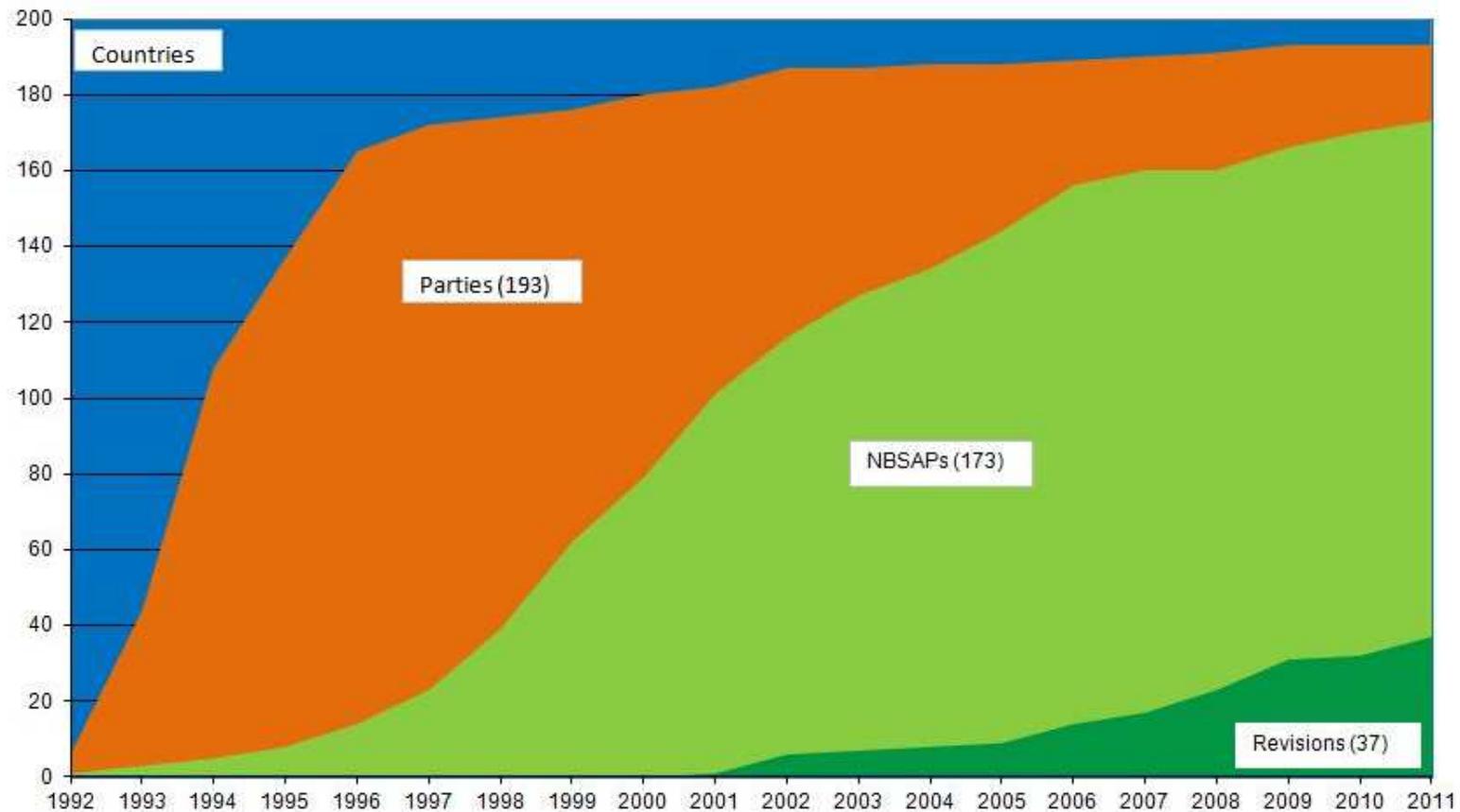
Pour établir des objectifs nationaux **intelligents**, il faut tenir compte des priorités et besoins nationaux

Considérer la biodiversité et les services écosystémiques comme étant essentiels

Utiliser le NBSAP comme un instrument pour intégrer la biodiversité et accroître les synergies avec d'autres Conventions

Importance d'avoir un plan d'action, des stratégies de communication et de mobilisation de ressources, et des mécanismes de surveillance et d'évaluation

Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité





NBSAP révisée depuis COP 10

- Italie,
- Bélarus,
- Australie
- Serbie
- Venezuela
- Union européenne ***
- France ***
- Royaume-Uni ***
- Irlande ***

*** Conforme au Plan stratégique et aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité



CBD

" Cartographie "le Plan stratégique au niveau régional et national

- ***Le Plan Stratégique pour la Biodiversité 2011-2020 ne peut être réalisée avec succès au niveau mondial que par des actions régionales, nationales et sous-national;***
- ***Les SPANBs révisés, à différents niveaux, doivent refléter les objectifs stratégiques mondiaux, et également mis en (SMART) cibles qui peuvent être référencées aux objectifs d'Aichi biodiversité;***
- ***Alors que les objectifs nationaux peuvent être combinées afin de permettre l'évaluation des progrès accomplis pour "Mission" et cibles globaux***



" Cartographie "le Plan stratégique au niveau régional et national : CEE

Vision 2050

D'ici à 2050, la biodiversité de l'Union européenne et les services écosystémiques qu'elle fournit — à savoir, son capital naturel — sont protégés, valorisés et restaurés comme il convient pour la valeur intrinsèque de la biodiversité et pour leur contribution essentielle au bien-être de l'humain et à la prospérité économique, et pour éviter les changements catastrophiques causés par la perte de biodiversité.

Principal objectif pour 2020

Enrayer la perte de biodiversité et la dégradation des services écosystémiques dans l'UE d'ici à 2020, et assurer leur rétablissement autant que faire se peut, tout en renforçant la contribution de l'UE à la prévention de la perte de biodiversité à l'échelle de la planète.

Stratégie pour la biodiversité de l'UE d'ici à 2020 (suite)

CBD

Objectifs de l'UE (exemples)	Objectifs d'Aichi correspondants
<p><i>Objectif 2 : D'ici à 2020, les écosystèmes et leurs services sont préservés et renforcés par l'établissement d'une infrastructure verte et le rétablissement d'au moins 15 % des écosystèmes dégradés.</i></p>	<p><i>Objectif 14 : D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres et vulnérables.</i></p>
<p><i>Objectif 4 : Les pêcheries réalisent un rendement maximal durable (RMD) d'ici à 2015. Les populations atteignent une distribution en âge et en taille indiquant des stocks en santé, au moyen de la bonne gestion des pêches avec aucun impact négatif marqué sur les autres stocks, espèces et écosystèmes, pour parvenir à un bon état écologique d'ici à 2020, tel que prescrit par la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin.</i></p>	<p><i>Objectif 6 : D'ici à 2020, tous les stocks de poissons et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n'ont pas d'impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres.</i></p>



United Nations Decade on Biodiversity



Cartographie "le Plan stratégique au niveau régional et national : Grande Bretagne

Informations contextuelles utilisées dans la stratégie :

→ Évaluation nationale des écosystèmes du R.-U. (juin 2011)

Compte-rendu complet des services écosystémiques et de la biodiversité pour le bien-être;

Les services écosystémiques sont sous-valorisés lors de la prise de décisions;
De nombreux services écosystémiques perdent du terrain, avec 40 % des habitats prioritaires et 30 % des espèces prioritaires en déclin.

→ The Natural Choice - premier Livre blanc sur l'environnement depuis 20 ans (juin 2011)

Donne un aperçu de la vision du R.-U. en matière d'environnement, passant de la prise de mesures de conservation fragmentaires à une approche à l'échelle du paysage plus intégrée;

Établit comment donner sa juste valeur à l'environnement lors de la prise de décisions.

→ La stratégie pour la biodiversité de l'UE d'ici à 2020

Utilisée par les États membres à titre de cadre de référence, en conjonction avec l'accord mondial de Nagoya, pour orienter les plans nationaux



United Nations Decade on Biodiversity



" Cartographie "le Plan stratégique au niveau régional et national : Grande Bretagne

Mission 2020 :

Arrêter la perte généralisée de biodiversité, soutenir des écosystèmes sains et qui fonctionnent bien et établir des réseaux écologiques cohérents, accordant plus d'espaces et de meilleurs espaces à la nature, pour le bénéfice autant de la faune sauvage que des humains.

Résultats/objectifs *(conformes avec par ex. l'Objectif 11 d'Aichi)* :

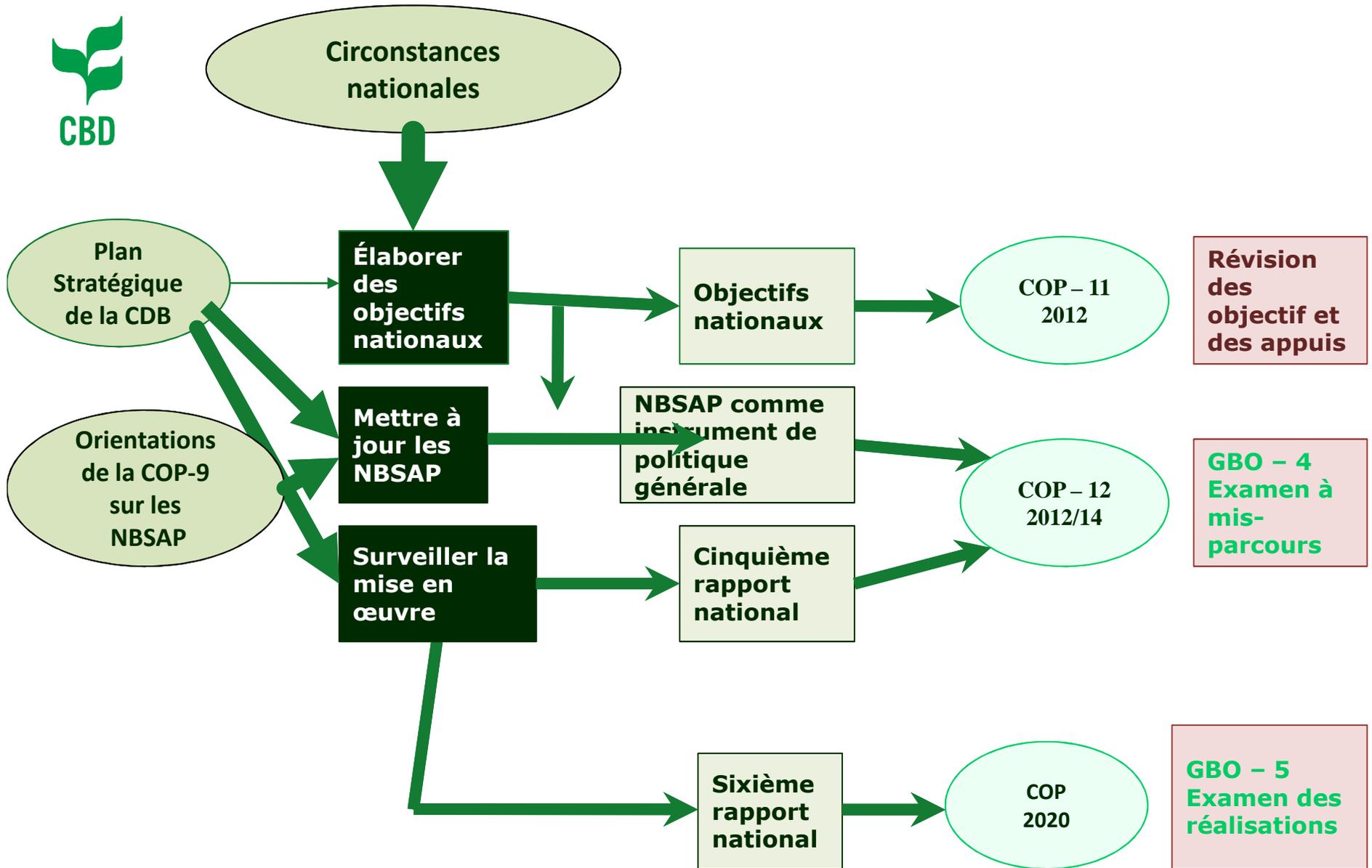
- 1A. Meilleurs habitats fauniques avec 90 % des habitats prioritaires en bonne condition ou en cours de récupération et au moins 50 % des SISS* en bonne condition, avec au moins 95 % du reste en bonne condition ou en cours de récupération.
- 1C. D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures, surtout les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen d'approches efficaces, intégrées et conjointes ...
- 2A. D'ici à la fin de 2016, plus de 25 % des eaux britanniques seront contenues dans un réseau bien géré de zones marines protégées qui favorisera une cohérence écologique ...

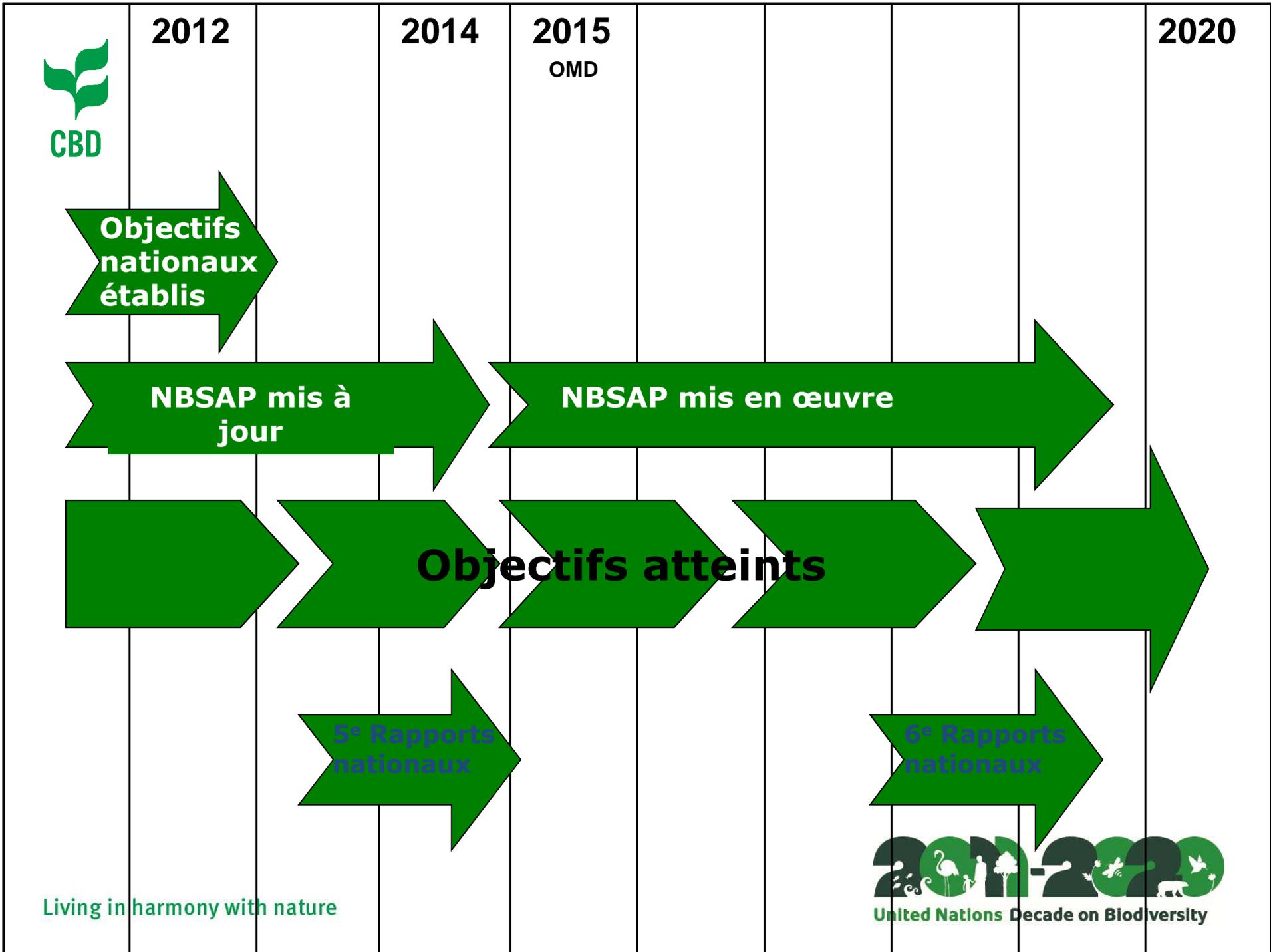
**sites d'intérêt scientifique spécial (SISS)*



APPUI DU SCDB AUX PAYS EN 2012

- Bulletin d'information sur les Objectifs d'Aichi (en anglais seulement) – pour saisir et partager l'évolution de la situation en matière d'établissement d'objectifs et de mise à jour des NBSAP
- Centre de soutien NBSAP nbsap.support@cbd.int
- Réseau de courriels
- Portail NBSAP www.cbd.int/nbsap
- Modules NBSAP







Merci de votre attention!

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint-Jacques, Suite 800
Montréal (QC), H2Y 1N9, Canada
Tél. : +1 514 288 2220
Télééc. : + 1 514 288 6588
Courriel : secretariat@cbd.int
www.cbd.int